

Fiche mémo Patient

pour une consultation médicale à distance (téléconsultation)

Vous allez bénéficier d'une consultation médicale à distance (téléconsultation).

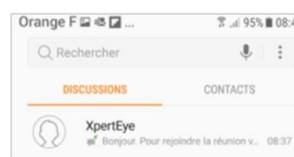
Pour cela, vous devez être équipé :

- **Idéalement d'un smartphone** ou
- d'une tablette Apple ou Android ou
- d'un ordinateur Windows, linux ou mac avec comme navigateur : chrome ou safari.

Au moment de la consultation :

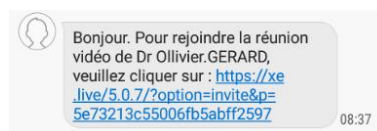
Ces consultations à distance se déroulent avec le même respect de confidentialité que celui qui prévaut dans un bureau médical. Aussi, le praticien sera seul dans une pièce fermée et utilisera un système de transmission sécurisé et agréé. Pour le bon déroulement de cette consultation à distance, il vous incombe également d'être dans un endroit calme et isolé.

➤ Pour débiter la consultation, le praticien vous enverra un SMS :



➤ Cliquez ensuite sur le lien du SMS ou

recopiez le dans votre navigateur si vous utilisez un ordinateur :



➤ Consentez à la téléconsultation

➤ Réalisez la consultation avec le professionnel de santé

➤ Téléchargez à la fin de la consultation les documents s'il y a.

MA CONSULTATION MÉDICALE À DISTANCE TÉLÉCONSULTATION



Pourquoi une téléconsultation ?

- Pour m'éviter un déplacement
- Pour consulter plus rapidement
- Parce que ma situation médicale le permet



Quel est l'équipement nécessaire ?

- Un ordinateur ou une tablette équipé(e) d'une webcam pour la vidéotransmission
- Une connexion internet avec un débit adapté

Comment se déroule une téléconsultation ?

Avant la téléconsultation

- ✓ Je dispose de toutes les informations pour me connecter
- ✓ J'ai mes documents médicaux à proximité
- ✓ Je suis dans un lieu calme

Le jour du rendez-vous

- ✓ Je me connecte à la plateforme sécurisée
- ✓ Je me place face à la caméra
- ✓ Je vérifie que je vois et que j'entends bien mon médecin
- ✓ Je parle assez fort
- ✓ À l'issue de la téléconsultation : mon médecin m'informe de la suite de ma prise en charge



Comment payer et être remboursé ?

- La téléconsultation est facturée par le médecin téléconsultant de la même façon qu'en face-à-face
- Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultation classique



Mes droits et la sécurité de mes données

- Mon consentement est nécessaire pour la téléconsultation
- Le secret médical est assuré
- Mes données personnelles sont protégées

Téléexpertise

Mon médecin peut solliciter à distance l'avis d'un médecin expert sur ma prise en charge
Je dois donner mon accord après avoir été informé(e) de la procédure

 [Plus d'informations sur www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)